

DYS MARTINIQUE

*Association d'adultes et de parents d'enfants atteints de troubles
du langage et des apprentissages de la Martinique*

DOSSIER DE PRÉSENTATION

DE L'ASSOCIATION « DYS MARTINIQUE »

c/o ADL - Rue du Maroni - Bât. 5 - Cité Petit Manoir - 97232 Le Lamentin

 dys.martinique@gmail.com

Association loi 1901 en cours de déclaration à la Préfecture de la Région Martinique

	page
<i>Les troubles DYS... des troubles encore méconnus</i>	3
<i>Présentation de l'association</i>	4
<i>Le projet associatif 2014-2016</i>	5
<i>Une première action : Matinée de présentation de l'association-14 juin 2014</i>	8
<i>Contacts</i>	10

Les troubles DYS... des troubles encore méconnus

En France, 6 à 8% des enfants scolarisés seraient « dys ». Trois lettres qui regroupent des troubles aussi variés qu'handicapants : problèmes de lecture (dyslexie), d'orthographe (dysorthographe), de calcul (dyscalculie), d'écriture (dysgraphie), d'organisation du geste (dyspraxie) ou, plus généralement, difficultés d'attention.

Les troubles du langage et des apprentissages, jusqu'à une période récente que l'on a évaluée aux années 1980, n'étaient pas reconnus en France par les professionnels tant de l'Education nationale que de la Santé. Le rapport VEBER/RINGARD de mars 2001 a proposé un « *Plan d'action pour les enfants atteints d'un trouble spécifique du langage* ». Les personnes souffrant de troubles du langage et des apprentissages sont considérées en situation de handicap.

En Martinique, 8% des enfants seraient concernés par les troubles du langage et des apprentissages. Il est difficile d'obtenir des données précises car encore beaucoup de cas ne sont pas diagnostiqués. Des chiffres de 7 000 enfants, voire 22 000 sont avancés.

De nombreuses familles sont démunies face à ces troubles et leur anxiété est renforcée car c'est la future réussite scolaire de leurs enfants qui est en jeu. Aujourd'hui, elles manquent d'informations sur la nature des troubles et sur les prises en charge.

Les phases de repérage, dépistage et diagnostic et de prise en charge sur le terrain se heurtent à plusieurs problématiques au niveau de la Martinique : répartition géographique inégale des professionnels, erreurs d'orientation, manque de formation, difficulté d'articulation sur le terrain, absence de langage commun, absence d'études/enquêtes... Les conséquences, pour le « dys » et sa famille, sont une accessibilité à l'expertise difficile, un retard de prise en charge, des coûts importants et une 'détresse chronique'.

Un groupe de parents d'enfants « dys » s'est donc mobilisé au sein d'une association pour mettre en place des actions permettant de trouver des réponses et des pistes de solutions pérennes : **DYS MARTINIQUE**. Les membres fondateurs ont souhaité également accompagner les adultes « dys ».

PRÉSENTATION DE DYS MARTINIQUE

Créée le 30 avril 2014, DYS MARTINIQUE est l'Association d'adultes et de parents d'enfants atteints de troubles du langage et des apprentissages de la Martinique.

Son objet est le suivant (synthèse) :

- Contribuer à l'information sur les troubles du langage et des apprentissages, du dépistage jusqu'à la vie professionnelle ;
- Favoriser une meilleure prise en compte de ces handicaps ;
- Accompagner et soutenir les familles ;
- Développer des dispositifs et des outils.

Communément appelés troubles « dys », les troubles du langage et des apprentissages sont des dysfonctionnements isolés d'une fonction cognitive particulière (comme le langage, l'attention, le geste, le calcul) sans déficience intellectuelle. **Ces troubles sont considérés comme des handicaps :**

- La **dysphasie** s'applique à la parole ;
- La **dyslexie** à la lecture ;
- La **dysgraphie** à l'écriture et au dessin ;
- La **dyscalculie** au calcul ;
- La **dyspraxie** au geste ;
- La **dysorthographe** à l'orthographe ;
- La **dyschronie** au temps ;
- les **troubles déficitaires de l'attention (TDA)** avec ou sans hyperactivité.

LE PARRAIN & LA MARRAINE

- Docteur Henri BATAILLE, Neuropédiatre
- Catherine RODAP, Avocate

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

- Présidente : Yveline FÉLICITÉ
- Vice-présidente : Carole FOULARD
- Secrétaire générale : Magali HENRIOL
- Trésorière : Gwladys MARTINY
- Secrétaire adjointe : Nathalie DOHAM
- Trésorière adjointe : Sonia GOLD-DALG
- Assesseur : Peddy CALIARI

Le projet associatif de DYS MARTINIQUE vise à définir le cadre et les orientations dans lesquels s'inscrivent les activités conduites au sein de l'association.

L'association est porteuse de valeurs humanistes :

- Respect,
- Fraternité,
- Citoyenneté,
- Responsabilité,
- Engagement.

Elle suit trois principes généraux :

- Répondre à des besoins sociaux clairement identifiés ;
- Soutenir les projets initiés par ses adhérents ;
- Réaliser des actions de qualité.

Le projet associatif 2014-2016 s'articule autour de trois axes :

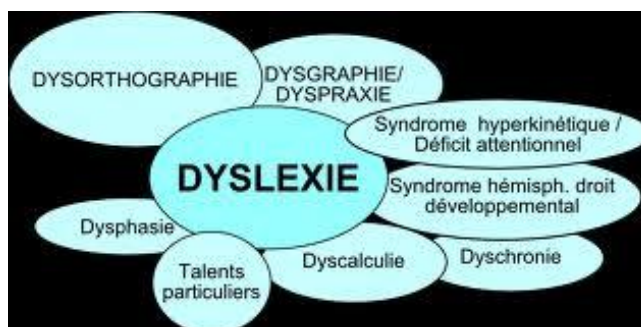
Axe 1 - Mieux faire connaître les troubles du langage et des apprentissages.

Axe 2 - Participer à l'amélioration du parcours de repérage, de dépistage et de diagnostic des « dys ».

Axe 3 - Proposer des outils concrets aux difficultés rencontrées par les enfants.

Pour cette première période triennale, nous développerons surtout des actions collectives pour les enfants ainsi que pour les parents. En fonction des demandes, nous accompagnerons les adultes « dys » de manière individuelle.

La « constellation des dys »



Chaque trimestre ou chaque semestre, nous ferons un focus sur un trouble.

Aux 3^{ème} & 4^{ème} trimestres 2014, nous nous intéresserons tout particulièrement à la **dyslexie**, ainsi qu'aux troubles souvent associés - la dysgraphie et la dysorthographe. Au 1^{er} trimestre 2015, nous aborderons plus spécifiquement le **trouble déficitaire de l'attention** avec ou sans hyperactivité (TDA/H) ; au second, nous présenterons la **dyspraxie**.

Axe 1 - Mieux faire connaître les troubles du langage et des apprentissages.

Cet axe vise à informer et sensibiliser le plus grand nombre sur les troubles DYS, à travers des actions telles que :

- Organisation de la Journée nationale des DYS en 2014, 2015 et 2016.
- Célébration des 10 ans de la *loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées*.
- Participation à des émissions radio et TV.
- Création d'une page Facebook et d'un site Internet.

Édition locale de la Journée Nationale des DYS - Vendredi 10 octobre 2014 sur le thème « Inventer pour les DYS, innover pour tous ».

A l'occasion de la 8^{ème} Journée Nationale des DYS, il s'agit de mettre en place, avec d'autres structures, une rencontre à la fois informative et pédagogique : conférences, ateliers pratiques...

Axe 2 - Participer à l'amélioration du parcours de repérage, de dépistage et de diagnostic des « dys ».

Cet axe vise à mettre en place des rencontres régulières avec les professionnels de la Santé et de l'Éducation Nationale pour les enfants DYS et avec les structures d'insertion pour les adultes DYS.

Centre référent pour les troubles du langage et des apprentissages

Composé d'équipes pluridisciplinaires, un centre référent pour les troubles du langage et des apprentissages (CRTLA) permet d'élaborer des diagnostics précis, de proposer des modes de prise en charge et d'envisager des études ou des recherches sur l'évaluation de ces prises en charge. **On compte 41 Centres référents en France, aucun aux Antilles-Guyane.**

Il s'agit de soutenir le projet d'études de l'une de nos adhérentes dans le cadre d'une formation diplômante.

Axe 3 - Proposer des outils concrets aux difficultés rencontrées par les enfants.

Il s'agit d'étudier les expérimentations qui sont faites en Martinique ou ailleurs puis de les développer sur notre territoire :

- cartable numérique,
- musicothérapie.

ORDYSLEXIE

En partenariat avec l'association ALLODYS ANTILLES-GUYANE, située en Guadeloupe, le projet ORDYSLEXIE sera mis en oeuvre en Martinique.

ORDYSLEXIE est un outil simple et performant adapté aux dys.

Il est basé sur un logiciel spécialement créé pour la prise de note : OneNote. Il permet de créer des **classeurs avec des intercalaires dont on tourne les pages**, ce qui résout les problèmes de rangement des cours et d'organisation. OneNote manipule les **textes**, **l'écriture manuscrite**, les crayons numériques et le **dessin**. Avec un ordinateur de type Table PC à stylet, l'élève retrouve le stylo comme outil de « dessin » pour faire des maths (équation, géométrie), remplir une carte de géographie ou faire des schémas, tandis que le clavier est utilisé pour les textes avec des outils d'aide au langage (**lecteur vocal**, dictée vocale, correcteur d'orthographe, dictionnaire). Tout le travail se fait sur un seul et même support.

source : ANAPEDYS (Association Nationale des Adultes et Parents d'Enfants DYS)

Le projet associatif 2014-2016 de DYS MARTINIQUE, c'est :

INFORMER

MOBILISER

DÉVELOPPER

L'association a organisé le **14 juin 2014**, la **Présentation officielle de DYS MARTINIQUE**.

Cette rencontre qui s'est déroulée de 8h30 à 12h00 au siège du Crédit Agricole a réuni **plus de 150 participants** : adultes « dys », parents d'enfants « dys », professionnels de la Santé, de l'Education nationale, de l'action sociale.

Le programme était le suivant :

Ouverture par Mme Yveline FÉLICITÉ, Présidente de DYS MARTINIQUE, et Maître Catherine RODAP, Marraine de l'association.

Intervention du Dr Henri BATAILLE - « **Nouvelle classification et nouvelle définition des troubles des apprentissages : quels impacts sur la prise en compte des difficultés de l'enfant en situation de troubles d'apprentissage** ».

Intervention de Mmes Patricia BULLOT et Alice DOMERGUE - « **Enfant dyslexique : quelques pistes pour l'aider** ».

Intervention de Mme Marie-France ANATOLE - « **Dispositions ministérielles et académiques pour les élèves présentant des TSA (troubles spécifiques des apprentissages)** ».

Présentation du projet associatif 2014-2016 de DYS MARTINIQUE par Magali HENRIOL, Secrétaire générale de l'association.

Démonstrations par M. Peddy CALIARI - « **Apports des tablettes tactiles pour les enfants "dys"** ».

Échanges avec le public.

Clôture par Mme Carole FOULARD, Vice-Présidente de DYS MARTINIQUE.

Pot de la convivialité.

Les intervenants

Dr Henri BATAILLE est Neuropédiatre au Service de Pédiatrie à la Maison de la Femme, de la Mère et de l'Enfant, Centre hospitalier universitaire de Martinique.
Parrain de l'association DYS MARTINIQUE.

Patricia BULLOT et Alice DOMERGUE, Orthophonistes, sont membres de l'Association Martiniquaise d'Intervention pour la Prévention et la Recherche en Orthophonie (AMIPRO).

L'AMIPRO a pour mission de :

- Développer la prévention et le dépistage des troubles de la communication ;
- Partager et échanger des savoirs et des savoirs-faire ;
- Participer à la lutte contre l'échec scolaire, l'illettrisme et l'exclusion sociale ;
- Faire avancer la recherche dans les domaines du langage et de la communication ;
- Réaliser des documents-ressources évolutifs adaptés à la population locale.

Marie-France ANATOLE est Conseillère Technique de la Rectrice pour la scolarisation des élèves handicapés et Référent Académique EIP (élèves intellectuellement précoces).

Peddy CALIARI est Maître de conférences en psychologie et chercheur au laboratoire CRILLASH (Centre de Recherches Interrégional en Lettres, Langues et Sciences Humaines) à l'Université des Antilles et de la Guyane. Il est également chercheur associé au Centre de Neurosciences Cognitives de l'Université du Québec à Montréal.

Membre du Conseil d'Administration de DYS MARTINIQUE.



Une assistance attentive.

Yveline FÉLICITÉ - Présidente - 0696 73 71 60

Carole FOULARD - Vice-présidente - 0696 25 87 31

Magali HENRIOL - Secrétaire générale - 0696 36 56 46

e-mail : dys.martinique@gmail.com

Page facebook [DYS Martinique](#)

Photos : J. Sandot